

VÉNERIE

MEUTES DE CHEVREUIL

Au début de cette semaine ont commencé à se dérouler, en forêt de Montargis, les péripéties d'épreuves de meutes pour chevreuil.

Le programme de ces épreuves, élaboré par M. le marquis de Mauléon, avec une compétence et une expérience indiscutables, fait prévoir tout l'intérêt qu'une semblable innovation doit apporter dans le monde des veneurs.

Si l'idée première en a été inspirée par les épreuves sur lièvre de la Bastide-de-Sérou, il est cependant difficile d'établir un parallèle entre les deux genres d'épreuves.

Au point de vue du spectacle, de la facilité à suivre le travail des chiens, de la rapidité avec laquelle juges et spectateurs peuvent fonder leur opinion, il n'est aucune comparaison possible. Les chasses de la Bastide avaient lieu en plaine, à l'entour d'un grand plateau du haut duquel, la plupart du temps, il était loisible de goûter en même temps les charmes de la chasse et les agréments du paysage; celles de Montargis se passent en forêt (car il est assez rare que le chevreuil prenne un grand parti et débuche, excepté toutefois les brocards en décembre et janvier, parce que leur tête encore molle est extrêmement sensible: alors le choc de leurs bois en velours contre les branches leur cause une douleur si

vive qu'elle les oblige à prendre la plaine peu de temps après le lancer). Il faut donc que les juges et les rares privilégiés suivant à cheval restent le plus possible en contact avec les chiens de façon à ce que le travail de ceux-ci ne leur échappe à aucun moment. Or, les écueils probables consistent à gêner la meute dans un retour, à fouler la voie, à troubler l'animal dans une refuite, etc., etc., toutes fautes que peut bien commettre un spectateur imprudent, dont l'expérience ne serait pas à la hauteur du zèle.

Quoi qu'il en soit, la réunion sur un même point de l'élite de nos meutes de chevreuil, la série de laisser-courre qui vont se

succéder jusqu'à la fin de la semaine prochaine, l'émulation que cette manifestation ne va pas manquer de créer dans le monde de la vénerie, les vocations qui, par la suite, se révéleront parmi les jeunes disciples de saint Hubert, sont autant de raisons pour approuver chaleureusement l'idée de M. le marquis de Mauléon. En effet, si les résultats des épreuves doivent être assez difficilement probants en ce qui concerne la supériorité intrinsèque d'une meute vis-à-vis d'une autre, ces chasses n'en constitueront pas moins de merveilleuses leçons dans l'art du courre du chevreuil; les points accordés pour le jugement des meutes faisant ressortir principalement les qualités de nez, d'aptitude à garder le droit dans le change, de justesse de suite, d'activité et de persévérance dans le requêt, de recri, etc.

D'autres notes visent l'ensemble de la meute, la manière dont elle est reslée, le type des chiens, leurs qualités physiques.

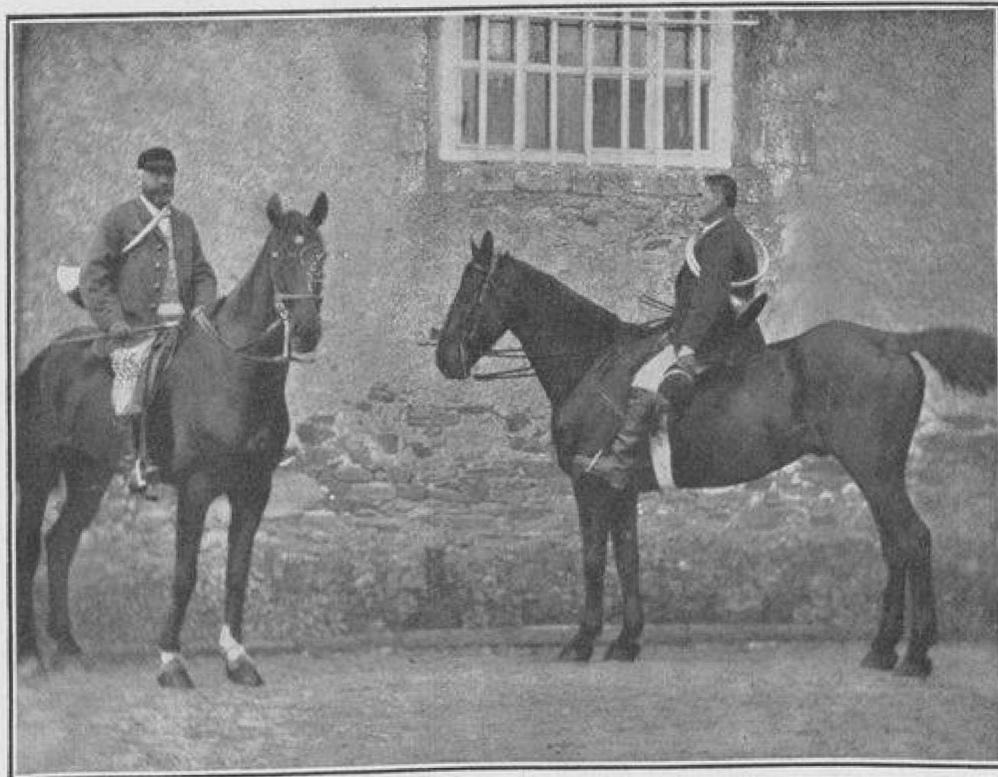
Il est donc à présumer que les animaux victorieux de telles épreuves constituent les types idéaux de chiens de chevreuil et que c'est parmi eux que les maîtres d'équipage devront s'efforcer de trouver des reproducteurs.

La chasse à courre du chevreuil ne s'est pas toujours pratiquée dans notre beau pays. Sans doute, les derniers rois de France avaient un équipage spécial pour le chevreuil dans les chemins royaux, mais le courre régulier de cet animal n'était pas en honneur à la Cour.

Il est probable que cette chasse délicieuse, mais parfois fort difficile, avait un peu découragé les anciens veneurs, que les difficultés de suite dans des forêts fort mal percées autrefois empêchaient de servir leurs chiens au moment voulu: d'un côté, l'intelligence d'un animal faisant écueil souvent avec succès à celle de l'homme et à la finesse des meilleurs chiens; d'un autre, l'impossibilité (dans la majorité des pays) d'être aux chiens aussi fréquemment qu'il l'eût fallu: telles



MEUTE D'ANGLO-POITEVINS, A M. DE LA DEBUTRIE
PRIMÉE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1863



M. LE COMTE DE CHABOT ET SON PIQUEUX

sont les raisons qui ont dû faire préférer par les gentilshommes des provinces le courre du lièvre (qui se déroule habituellement en plaine) à celui du chevreuil.

Quant aux équipages princiers et à la vénérie royale, ils préféraient le courre du cerf parce que plus décoratif, se prêtant mieux à la mise en scène et aux solennités rituelles qui l'accompagnent encore aujourd'hui, parce qu'enfin le dernier acte du drame : l'hallali, revêt dans la chasse du cerf un aspect de grandeur sauvage, de majesté tragique (soit qu'il ait comme décor les vouîtes sonores d'une futaie ou la nappe liquide d'un étang) que n'atteint jamais la mort d'un chevreuil, beaucoup plus simple et plus intime en quelque sorte, puisqu'il tombe souvent au pouvoir des chiens avant même que le piqueux ou le maître d'équipage n'aient eu le temps d'arriver jusqu'à eux.

C'est en Poitou, berceau des plus illustres veneurs et des plus célèbres de nos races canines, que le courre du chevreuil fut mis en honneur, ainsi que l'a dit fort justement le regretté comte de Chabot, une de nos autorités en la matière.

Les premiers maîtres d'équipage s'adonnant à cette chasse furent le général de la Rochejaquelein, MM. de Puysegur, de la Débutrie, etc., etc.

En Anjou, d'excellents veneurs suivirent bientôt le bon exemple donné par leurs collègues du Poitou. Parmi eux, il faut citer : MM. de Danne, d'Armaillé, d'Andigné, de la Rochefoucauld.

N'oublions pas de dire enfin, qu'en Vendée, M. le comte de Chabot fut l'un de ceux qui s'illustrèrent à juste titre dans cette chasse si fine et si savante, qui n'eut bientôt plus de secret pour lui.

Il écrivait d'ailleurs, en tête de son ouvrage sur le courre du chevreuil, que cette chasse « exige un veneur consommé, des chiens du plus haut lignage, de la race la plus suivie et la plus fixée, du nez le plus fin, de la plus parfaite intelligence ».

Ces qualités sont si complètement indispensables, elles sont devenues (il faut l'ajouter) si parfaitement l'apanage de nos chiens de chevreuil, que les veneurs de notre époque considèrent comme très normal de forcer régulièrement leur animal, tandis qu'il y a quelque cinquante ans des vieux maîtres d'équipage soutenaient encore que « jamais chevreuil n'avait été loyalement forcé ».

Le spirituel écrivain Toussenel, qui, bien que peu spécialisé en

cynégétique, effleurait volontiers la question, prétendait qu'il était impossible à « des vieux chiens français de forcer un chevreuil de meute à mort », en raison non seulement des changes, retours, ruses de toutes sortes, mais encore du merveilleux sang-froid du chevreuil, comparable, prétend-on, à celui d'un grand loup.

Il est vrai qu'à l'époque où Toussenel soutenait cette assertion, nos anciennes races étaient fort abâtardies et presque ruinées, mais les soins et les croisements dont elles ont été l'objet depuis la rénovation entreprise pour nos races poitevines et saintongeaises en particulier, ont permis la production d'animaux merveilleusement adaptés à cette chasse pratiquée maintenant à peu près partout où le chevreuil existe en France.

**

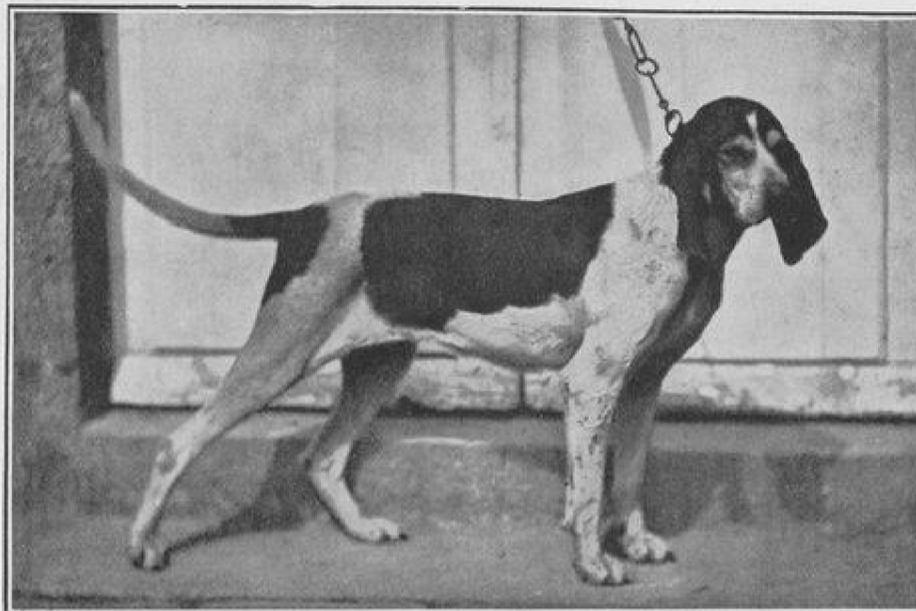
Le goût pour la chasse du chevreuil commençait à se développer en Vendée et en Poitou à l'époque même où l'on commença de pratiquer avec une certaine méthode les croisements entre l'étalon fox-hound et les lices de nos vieilles races françaises.

Il n'existait plus alors que de rares sujets représentant les anciennes races du Haut-Poitou, de Saintonge, de Vendée, de Gascogne.

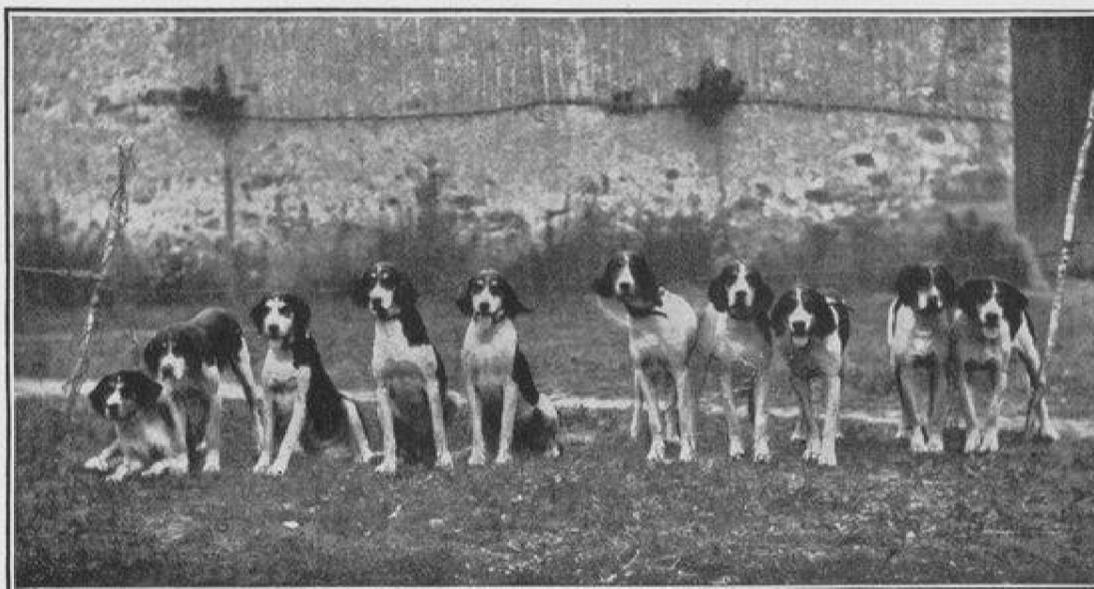
Ces races existaient encore chez quelques vieux veneurs qui en conservaient précieusement les derniers éléments : c'est ainsi que M. de Saint-Légier, célèbre chasseur de loups des environs de Saintes, maintenait sans infusion d'aucun sang étranger, l'antique race des chiens de Saintonge, chiens de loups incomparables, avec lesquels il aurait attaqué, dit-on, un vieux loup entre Saintes et Blaye, et l'aurait poursuivi et pris, au bout de trois jours, dans les montagnes du Limousin. « Rien n'était plus beau que de voir la meute de M. de Saint-Légier rapprochant en plein midi, sur des plaines calcaires et dénudées, des voies de vieux loups qu'elle allait lancer à cinq ou six lieues du découplé. »

Le saintongeais était très qualifié

pour donner d'excellents bâtards, lorsqu'on le croisa avec le fox-hound ou le stag-hound. Une liche de Saintonge, très remarquable, nommée « Calypso », représentant le type le plus accompli de cette race, fut gracieusement cédée vers 1880 par M. Paul Caillard, l'excellent veneur et sportsman accompli, à M. le comte de Chabot qui en tira une lignée de bâtards magnifiques, dont les descendants s'illustrent encore maintenant dans la course du chevreuil.



CALYPSO, LICE DE SAINTONGE, A M. LE COMTE DE CHABOT



MEUTE D'ANGLO-POITIVINS-SAINTONGEOIS, A M. LE COMTE DE CHABOT
PRIMÉE A L'EXPOSITION DE LA ROCHE-SUR-YON EN 1881

Les chiens du Haut-Poitou furent très habilement reconstitués par des veneurs tels que MM. le comte de la Besge et de Maichin, tandis que M. de Baudry d'Asson s'occupait plus spécialement du chien du Bas-Poitou appelé chien vendéen, à peu près disparu à l'état pur lorsqu'il entreprit de reconstituer la race.

La race de Gascogne est une de celles qui se maintint le plus longtemps, sans aucune infusion de sang étranger, grâce à la robustesse de sa constitution. De fort beaux chiens existaient encore à l'état pur chez MM. le marquis de Mauléon et le baron de Ruble vers 1860. Ces chiens, de la plus haute taille, de couleur bleue avec taches noires, marqués de taches lie-de-vin aux yeux et aux pattes, avaient une tête magnifique. Leur gorge, « au timbre grave et prolongé imitant les bourdons de nos cathédrales », réjouissait particulièrement l'oreille des veneurs de vieille souche ; ces chiens étaient lents et collés à la voie.

Ils servirent avec les saintongeais à créer la belle race de Virelade, dont le baron Joseph de Carayon-Latour fit des chiens de chevreuil remarquablement sûrs. Leurs descendants s'illustrent annuellement non seulement sur les bancs de nos Expositions, mais encore dans les landes de Gascogne, où ils chassent régulièrement.

Si l'on en excepte les chiens de Virelade, provenant à peu près uniquement du croisement gascon-saintongeais, nos meutes de chiens de chevreuil ont presque toutes à l'origine une infusion directe de sang anglais.

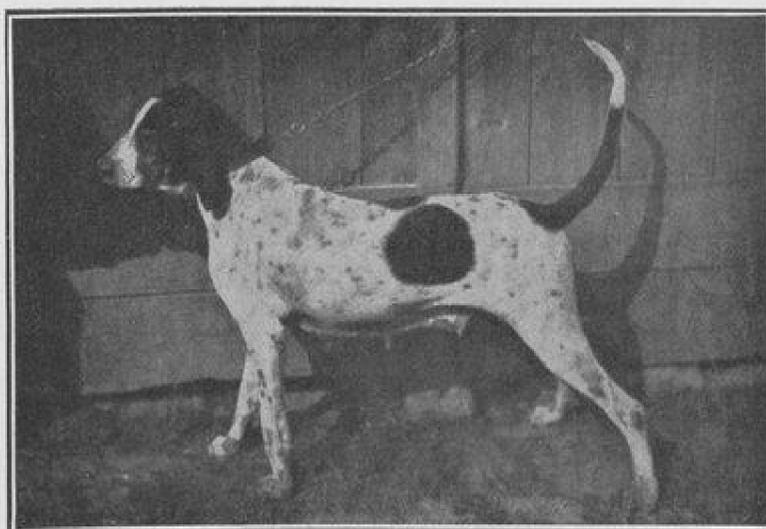
C'est à M. de la Débutrie que revient l'initiative des premiers croisements entre chiens de pur sang et lices du Poitou; il fut imité en cela par M. de la Besge, puis par tous les veneurs du Poitou, de la Vendée et de Saintonge, et particulièrement par M. le comte de Chabot.

Nos chiens de chevreuil réunissent maintenant les qualités des vieux chiens français de haut lignage, alliées à une santé et une résistance que ne possédaient pas toujours leurs aïeux : ils ont la taille, l'élégance, la gorge, le fond, l'intelligence et, dit le comte de Chabot, « une aptitude remarquable à garder le change ».

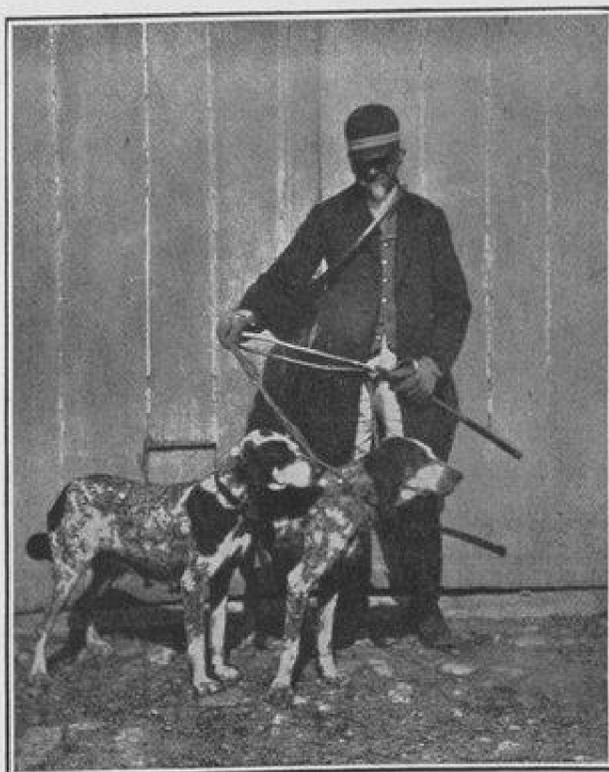
C'est avec de tels chiens qu'étaient composées les meutes de M. de Béjarry, du marquis de Lespinay, etc., etc.; ce sont de leurs descendants plus ou moins directs qui découpent actuellement en forêt de Montargis.

**

Il ne faut pas croire que des chiens extrêmement rapides soient indispen-



CÉRÉS, LICE DE VIRELADE, A M. DE CARAYON-LATOURE



CRUELLE ET GÉNÉRAUX, CHIENS DE GASCOGNE
A M. LE BARON DE RUBLE

sables pour forcer un chevreuil; ce qu'il faut avant tout, ce sont des chiens très intelligents, doués d'une finesse de nez remarquable, qui font preuve d'initiative dans les défauts, qui « chassent adroitement et diligemment », qui ont une certaine tenue et beaucoup de fond. Ces chiens réussiront souvent où une meute plus rapide, mais moins disciplinée, aura échoué.

Il faut donc que dans les chiens, quelle que soit leur variété, domine le sang français. C'est lui qui apporte les qualités d'intelligence, d'initiative, de souplesse et d'obéissance. C'est lui surtout qui contribue à faire naître des chiens de change comme l'étaient les anciens poitevins, vendéens et saintongeais. Nos éleveurs actuels, pénétrés de ces principes, arrivent à produire des chiens qui, dès leur deuxième campagne de chasse, font preuve de cette qualité indispensable.

C'est à eux que devra s'adresser le veneur désireux de monter un équipage de chevreuil. S'il peut, en outre, acquérir quelques chiens de tête, bien sûrs de change, qui serviront de moniteurs aux autres, il est presque assuré d'arriver à un bon résultat. Par la suite, il pourra élever lui-même, en

appliquant les méthodes innovées par ses aînés, et en s'inspirant, pour son élevage, des principes si habilement mis en lumière par le regretté comte de Chabot.

LÉON CORBIN.

A propos des Epreuves de Montargis

Les épreuves de meutes de chiens de chevreuil organisées en forêt de Montargis ont commencé à se disputer lundi 16 février dernier.

A l'encontre de ce que l'on était en droit d'espérer, leur organisateur M. le marquis de Mauléon, n'assistera pas à ces épreuves.

Nous lui en avons demandé les raisons au récent Concours Hippique de Bordeaux et il nous a répondu que son abstention était due à un désaccord de principe intervenu entre le Comité d'organisation et lui, M. le marquis de Mauléon estimant que, dans ces questions, il ne faut qu'une seule et unique direction, dont du reste il n'avait pas hésité à prendre la responsabilité. Regrettons donc ce fâcheux malentendu qui prive les intéressantes épreuves de Montargis d'un organisateur avisé et d'un juge de très grande valeur.



MIRLITON, BATARD ANGLO-VENDÉEN, A M. LE VICOMTE D'ONSEMBRAY